

Sujet : [INTERNET] Un nouveau commentaire a été enregistré sur le site

"http://www.correze.gouv.fr"

De : pref19@hebergement2.interieur-gouv.fr

Date : 13/12/2020 10:04

Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document [DUP : enquête publique accès Nord ZAC Brive-Laroche du 18 novembre 2020 au 18 décembre 2020](#)

Récapitulatif du commentaire:

Auteur:

Madame Auger Gaye Dominique

Adresse de messagerie:

dominique.augergaye@gmail.com

Sujet:

Traversée du hameau les granges et mesures qui seront prises

Message:

Bonjour,

J'ai pris connaissance de l'Enquête publique.

J'habite la maison la plus proche du tracé du projet de route lors de sa traversée du hameau des granges(Mme Auger Gaye).

Eu égard à la catastrophe tant écologique, que sonore, visuelle , esthétique (de nombreuses habitations du hameau ont été restaurées et ont fait l'objet d'une restauration de grande qualité) que représente cette route, je souhaiterais qu'il me soit apportées les précisions suivantes: Quels sont précisément les dispositions et moyens qui seront mis en œuvre pendant la durée du chantier afin de limiter les nuisances tant visuelles que sonores et pollutions diverses?(le projet est très vague là dessus et ne prévoit que des généralités de bon sens ,très souvent rarement respectées).

Il est apparemment prévu l'aménagement d'un corridor bocager au niveau de la traversée du hameau. Je souhaiterais savoir ce que l'on entend par corridor bocager et obtenir une projection en 3D ou à tout le moins un schéma représentant visuellement les arbres qui seront plantés en rideau pour masquer la route et ses nuisances (visuelles, sonores, pollution environnementale.....)ainsi que les aménagements paysagers prévus au niveau de la traversée du hameau des Granges.

En outre pouvez vous me préciser la date approximative (bien évidemment) de démarrage prévisionnel du chantier ainsi que sa durée.

Par ailleurs, quel aménagement sera effectué pour raccorder le projet de route à la petite route (qui était "de campagne") traversant le hameau des Granges.

Je vous remercie pour ces précisions importantes.

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.